

# Rendre des comptes !

Septembre 2021 – IL – Orange Business Services

Depuis de nombreuses années, la CFE-CGC Orange alerte sur le risque d'effondrement du système de restauration collective en vigueur chez Orange. Au-delà des facturations abusives de frais, (dont les loyers), de la part de la Direction, facturations qui font l'objet d'une procédure pénale, la mauvaise gestion des cantines internes engendre un coût prohibitif par repas servi, et ne permet pas à tous les salariés de percevoir un droit à restauration par jour de travail.

## ► Vous restituer chaque euro qui vous revient !

La restauration est une composante des ASC (Activités Sociales et Culturelles). Son budget représente 2,26% de la masse salariale, soit 1 100 euros par collaborateur. Le CE/CSE de SCE, après plusieurs années de contentieux judiciaire a réussi à en récupérer le contrôle, et à en assurer la gestion **en toute transparence budgétaire**. Il a également pris la décision de permettre à chacun de **choisir entre Titres Restaurants et subvention dans sa cantine ou son RIE de proximité**.

Seuls 3 CE/CSE sur 15 ont fait le choix de piloter leur budget, les autres, par incompétence ou soumission à la Direction ont décidé de le laisser entre les mains de la Direction dans un système dit « mutualisé ».

### Le Titre Restaurant, moyen de paiement universel

Le Titre Restaurant est devenu un moyen de paiement universel accepté dans tous restaurants collectifs : RIE – Restaurant inter-entreprises, cantines, etc. **Pourtant, les cantines gérées par la Direction d'Orange les refusent**, empêchant nos prestataires, nos clients et les personnels d'Orange en disposant au titre de leurs activités ou de télétravail partiel d'y déjeuner.

### Payer vos achats au supermarché avec un Titre Restaurant grâce à votre mobile !

Le Titre Restaurant permet de toucher une subvention quotidienne. Il coûte 3,70 euros au salarié et lui octroie 5,50 euros de subventions pour une valeur faciale de 9,20 euros. Dématérialisé, il permet de ne payer que ce qu'on doit au centime près jusqu'à 19 euros usuellement (pendant la période de crise sanitaire, 38 euros dans les restaurants).

La nouvelle innovation d'Edenred permet de coupler sa carte bancaire et de payer en une fois : la partie subventionnable et le reste de la somme due y compris au-delà des 19/38 euros.

Le Titre Restaurant est accepté dans les supermarchés, les restaurants du lundi au samedi (exceptionnellement le dimanche aussi pendant la crise sanitaire) et les Restaurants Inter Entreprise. Il vous permet de manger où vous voulez où que vous soyez : à domicile ou sur site, manière de garantir votre pouvoir d'achat tous les jours et pas uniquement lorsque vous décidez d'aller à la cantine !

## La vérité des prix des cantines Orange

En n'indiquant pas sur les Tickets de caisse les frais de repas par collaborateur et refacturés en plus au CSE, c'est-à-dire **denrées, frais d'admission, et subvention versée par votre CSE**, la Direction d'Orange dissimule depuis des années le vrai prix d'un repas dans une de ses cantines.

En effet, suite à la dénonciation de ce que les repas des collaborateurs externes avaient été, en toute illégalité, facturés 6 euros aux CSE, la Direction a été obligée de faire apparaître leur vrai prix... **16 à 18 euros par repas !** Plus cher qu'une formule complète dans de nombreux restaurants et largement plus élevé que n'importe quel RIE (10 à 12 euros). L'entreprise facturait le loyer consacré à la cantine alors que, selon le Code du Travail (articles du R4228-19 à R4228-25) elle doit mettre gracieusement à disposition des salariés les locaux destinés à leur restauration. **Ces refacturations cumulées de plus de 100 millions, soit près de 1 500 euros par salarié font l'objet d'une plainte au pénal.**

## ► Les personnels du CSE OBS Orange S.A (SCE)... punis

Les 3 CE/CSE (sur 15) qui ont décidé de reprendre le contrôle du budget contestent les factures des loyers. Fort marrie de perdre la main sur les lucratifs budgets ASC, la Direction d'Orange, avec la complicité des autres organisations syndicales, décide de se venger... **quitte à dégrader le fonctionnement de ses cantines** et générer des surcoûts.

En effet, pour un subventionnement direct en caisse, il faut l'interconnexion des systèmes d'information que la DRH précédente (remerciée depuis pour incompétence) et la Direction d'Orange France, pour obliger les CSE récalcitrants à renoncer à leurs revendications, ont décidé d'interrompre : **dès lors, dans les cantines Orange, les personnels de SCE doivent payer le tarif externe.**

Nous allons demander au CSE de vous fournir une liste de RIE proche qui vous permettra de manger à un prix raisonnable et de payer avec un Titre Restaurant.

### Un système en faillite...

**La mauvaise gestion des cantines** entraîne l'augmentation continue des frais d'admission par repas et de la part des loyers abusivement facturée, la seule solution pour la Direction étant

dès lors que le nombre de repas pris dans les cantines diminue pour gagner sur les subventions.

**Une mauvaise gestion** qui résulte du refus De la Direction d'Orange d'accepter dans ses cantines d'autres personnes que celle de l'entreprise (ou travaillant pour elle) ce qui permettrait de baisser le coût unitaire des frais d'admissions, mauvaise gestion qui résulte d'un financement abusif de frais qui devrait être pris en charge par la Direction, du refus d'accepter les TR qui fait fuir les externes et donc diminue le nombre de repas pris, mauvaise gestion qui résulte du maintien de cantines où le nombre de repas pris est tellement bas que les frais d'admission montent jusqu'à 35 euros par repas...

**Un système déficitaire en 2020 et 2021** en raison de la distribution massive d'indemnités ou Titres Restaurants pour les personnes en télétravail forcé. Au point que pour ce faire, la Direction a dû renoncer à 14 millions de loyers pour le maintenir vaguement à flot.

Les personnels des autres CSE qui ont confié leur budget à la Direction n'ont pas d'indemnités, ni Titres Restaurants pour les périodes de non-confinement sur 2021. **Les caisses du budget restauration sont vides !** D'où les versements tardifs en aout...

### Un système durablement en faillite...

La pandémie restera d'actualité, et les personnels demandent massivement à pouvoir être en télétravail. Le nombre de repas servis dans les cantines Orange s'effondre. Les frais d'admissions s'envolent et nombre de restaurateurs ne veulent pas rouvrir sans trafic minimum (denrées perdues) et/ou renégociation à la hausse des prix d'admission, obligeant la Direction à augmenter le prix des subventions dans un budget contraint. Mais dans le même temps elle doit distribuer des Titres Restaurants à tous ceux qui sont en télétravail, tout collaborateur en télétravail forcé ou non ayant droit à un TR ou une indemnité de 5,5 euros par jour !

Le budget ne tient plus. Les organisations syndicales appellent au télétravail massif mais refusent de voir verser la subvention journalière aux salariés et faire modifier le fonctionnement de la restauration. L'argent disparaît dans un puits sans fond.

### Réformer nos cantines

Il existe une solution pour soutenir cette activité économique et sociale : nos cantines Orange doivent devenir des Restaurants Inter-Entreprise et produire des repas à livrer ou à emporter car c'est en conservant au mieux le nombre de repas servis que nos cantines survivront. Il appartiendra ensuite à l'entreprise de ne plus immobiliser des locaux d'importance uniquement pour

un service le midi mais d'en diversifier l'utilisation (en salle de réunion ou en lieux de co-working par exemple) pour agrémente les services fournis sur les sites.

## ► A SCE, plus de subventions pour vous en 2020 et 2021... que dans les autres CSE !

Le CSE de SCE vous a permis de recevoir une subvention (5,5 euros) par jour de travail en 2020 et en 2021, soit 1 144 euros pour 208 jours de travail, soit un temps plein.

Comme nombre de personnels sont en temps partiel, malades quelques jours dans l'année, en TPS temps libéré, ou avec des notes de frais qui ne donnent pas droit à des TR, le budget de la restauration est en excédent à SCE, excédent qui vous est reversé sous forme d'ASC, via l'augmentation de votre plafond annuel.

C'est loin d'être le cas du système mutualisé qui en 2020 a suspendu 4 mois les subventions aux télétravailleurs forcés et 2 mois déjà en 2021 (et il n'y presque plus d'argent pour la fin de l'année) en ouvrant de force des cantines pour si peu de clients que le système était déficitaire alors même qu'il ne donnait plus de subvention à la majorité des salariés. Ce choix a coûté plusieurs millions d'euros sans satisfaire aucun salarié.

### Quel avenir pour les personnels de SCE ?

Comprenant que la situation était à la fois pénalement répréhensible et intenable financièrement, le nouveau DRH a convoqué les organisations syndicales pour les inviter à faire évoluer le système en profondeur.

Il se dit prêt à renoncer à facturer les loyers (et donc le prix des repas dans les cantines Orange) et ainsi permettre le paiement des repas en télétravail pour tous, sous réserve de la transformation des cantines en RIE et en espaces de travail ainsi que l'externalisation des cantines les plus onéreuses.

Il faudra sans doute quelques semaines pour que les personnels de SCE soient de nouveau considérés par la Direction comme des personnels à part entière et bénéficient de subventions directement à leur cantine de proximité.

**Si les personnels de SCE n'ont pas perdu de pouvoir d'achat ni en 2020, ni en 2021, ils auront pour autant subi des tracasseries assez injustes. Mais ils sauront faire preuve de mansuétude vis-à-vis d'une Direction Orange France qui aura su reconnaître ses torts.**

### Vos correspondants

Gil Procureur	06 81 03 95 46
Thierry Chatelier	06 70 20 76 89
Michel Dana	06 82 65 30 67
Amaud Résillot	06 30 52 22 96



[www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)

abonnements gratuits : [bit.ly/abtCFE-CGC](https://bit.ly/abtCFE-CGC)

tous vos contacts : [bit.ly/annuaireCFECCG](https://bit.ly/annuaireCFECCG)



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !